

DEPARTEMENT DE LA SOMME



BOISMONT

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dossier d'Approbation

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du : 01/10/2010
Le Maire



Michel BOUTIN

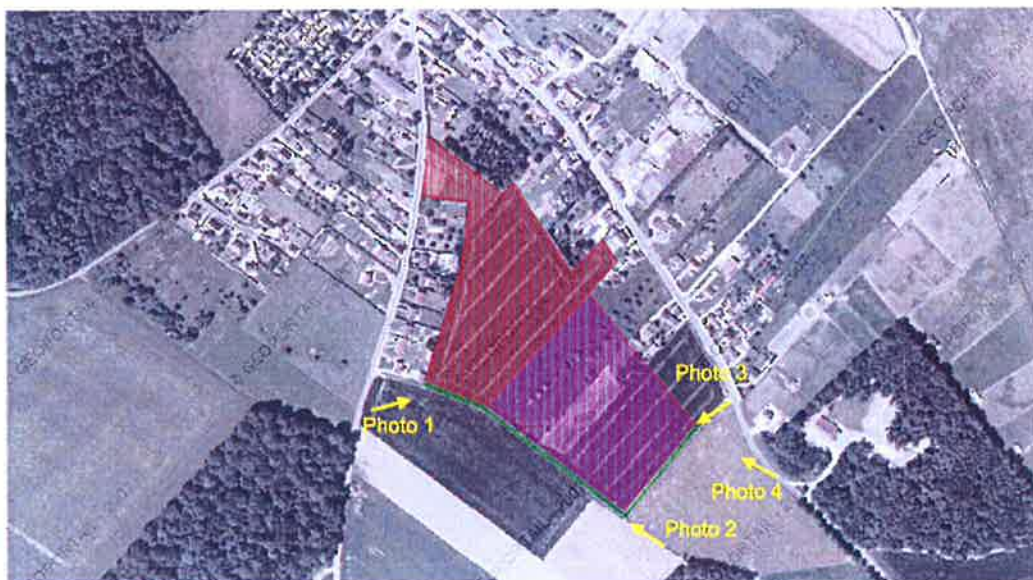


DEPARTEMENT
U R B A N I S M E

124 Boulevard Vauban – 80100 ABBEVILLE
Téléphone : 03.22.24.08.71 – Fax : 03.22.24.45.87
E-mail : abbeyille@cabinet-poignon.fr

A – « AU CHEMIN DE BOISMONT » A PINCHEFALISE

Situation et enjeux



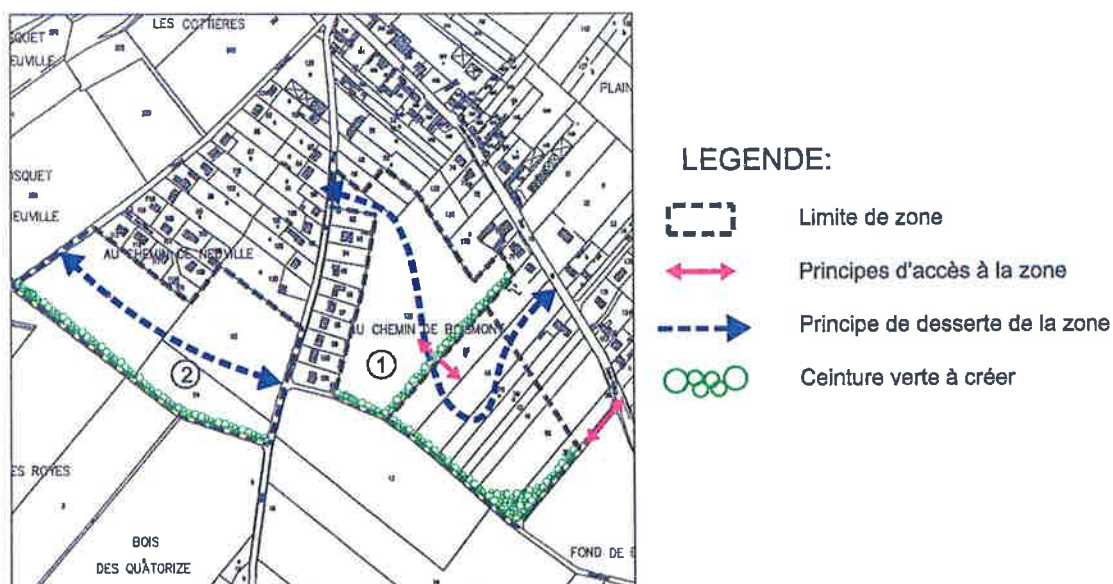
L'urbanisation du lieu-dit « Au Chemin de Boismont » à PINCHEFALISE (n°1 sur le schéma des orientations d'aménagement) se réalisera en deux phases.

La première phase confirme la volonté politique de densifier à court terme l'urbanisation au Sud du village à partir de la Rue de Mons.

La seconde prolongera le développement urbain amorcé en assurant une liaison avec la Rue de Mons et la Rue de Saint Valéry.

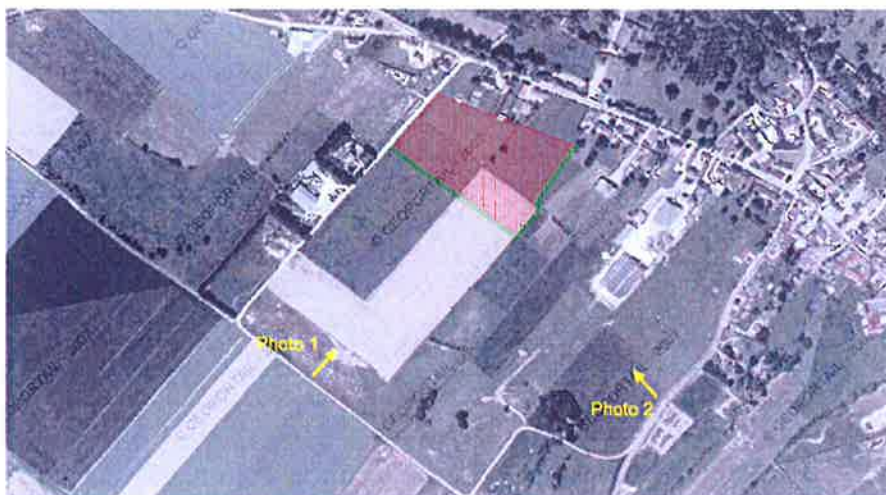
Le traitement paysager de la zone devra maîtriser la transition entre l'espace urbanisé et la zone agricole.

Orientations d'aménagement



C – « DERRIERES LES HAIES » A BOISMONT

Situation et enjeux



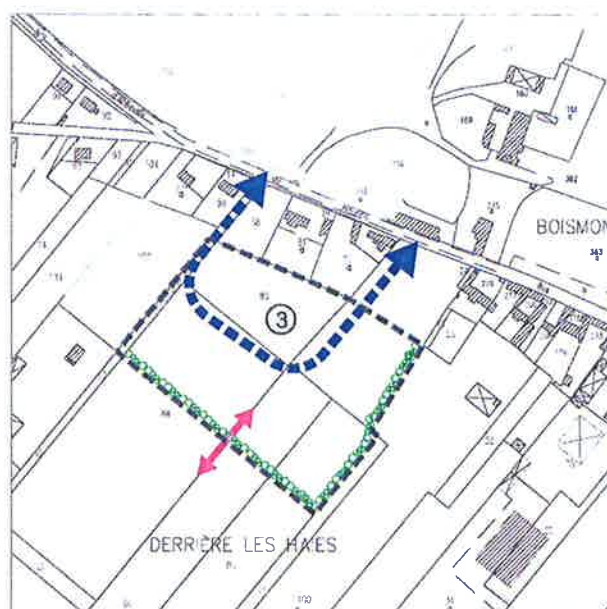
L'urbanisation du lieu-dit « Derrière les Haies » à BOISMONT participera à court ou moyen terme à l'épaississement de la partie Sud du village.

La desserte de la zone devra veiller à s'ancrer sur le réseau viaire existant entre l'Allée des Bruyères et la Rue de Saint Valéry.

Le parti d'aménagement devra également intégrer l'ancrage d'un développement potentiel à long terme au Sud de la zone.

Le traitement paysager des franges de la zone devra maîtriser la transition entre l'espace urbanisé et la zone agricole.

Orientations d'aménagement



LEGENDE:

-  Limite de zone
-  Principes d'accès à la zone
-  Principe de desserte de la zone
-  Ceinture verte à créer